

Commission Maritime de Façade

Stratégie de gestion du trait de côte

Arnaud VALADIER

DREAL ALPC / Mission Mer et Littoral

10 mars 2016



©Thierry Degen / DREAL ALPC



Préambule et rappels

Il existe des outils législatifs , normatifs et réglementaires (LL, CU, CE ...)

Les documents d'application (SCOT, PLUi, PPRL etc ...) permettent de planifier l'aménagement du territoire en intégrant ses besoins, ses enjeux, ses aléas (difficulté /définition et partage +csqcs lourdes).

Les programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI) visent à promouvoir une **gestion intégrée des risques d'inondation** (réduire leurs conséquences sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement) : **outils de contractualisation entre l'État et les collectivités**, permettant la mise en oeuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle **du bassin de risque**.

Le propos ici ne portera pas sur ces sujets particuliers, mais de la stratégie nationale, partagée en l'Etat et les Collectivités territoriales, issue du Grenelle de la Mer : la SNGITDC. Et sa déclinaison en 17.





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

Sommaire

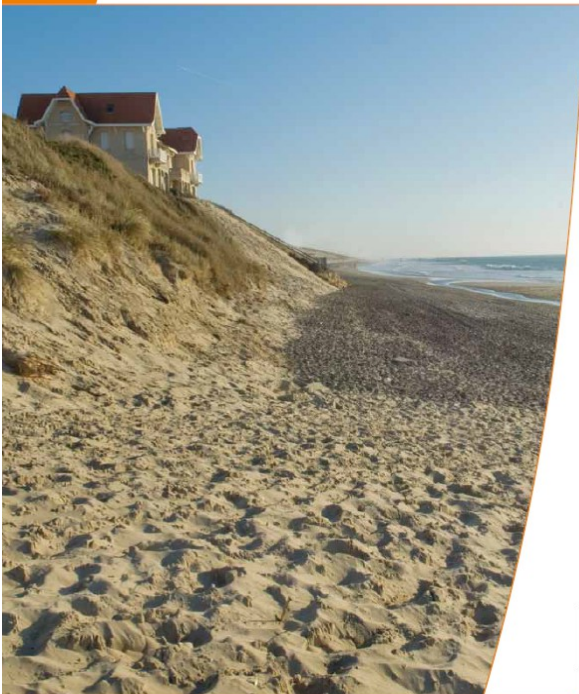
- STRATEGIE NATIONALE DE GESTION INTEGREE DU TdC
 - Principes communs
 - Recommandations stratégiques
 - Programme d'actions
 - Avancement / Comité national de suivi (synth. du rapport d'octobre 2015 + Rex sur AAP Relocalisation de biens et activités)
- APPROCHE EN CHARENTE-MARITIME
 - Xynthia : marqueur temporel, spatial et humain
 - Transformer une catastrophe en « opportunité »
 - Gestion du « trait de côte » en 17 : une gouvernance complexe
 - Des zones de solidarité à des projets d'aménagement côtiers
 - DSF : pierre angulaire d'une stratégie globale Terre/Mer

Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte



Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte

Vers la relocalisation des activités et des biens



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

- Une origine : le grenelle de la mer
-
- Une volonté : travail partenarial Etat/C.L
-
- 8 Grands principes généraux
-
- 7 recommandations stratégiques
- ... qui ont débouché sur ...
- **Programme d'actions** décliné en
 - - 4 axes
 - - 22 actions



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

8 GRANDS PRINCIPES COMMUNS et CONSTATS

- Trait de côte : naturellement mobile (ne peut/doit pas être fixé partout)
- Nécessité de planifier et préparer les acteurs à la relocalisation à LT (activités et biens) exposés aux risques érosion + phase transitoire
- Stopper l'implantation de biens et d'activités dans les secteurs à risques littoraux (submersion/érosion) élevés
- Prendre en compte les aléas submersion et érosion dans les PPRL
- Gestion intégrée = prise en cpte des 3 piliers du DD + dimension culturelle (patrimoine, paysages ...).
- Cohérence entre les options d'urbanisme et d'aménagement durable du territoire, les mesures de PR et les opérations d'aménagement du TdC
- Changement Climatique et anticipation (érosion/submersion) : bien connaître les aléas et le fctt des écosystèmes côtiers actuels pour prévoir leur évolution à Moyen et Long Terme (10, 40 et 90 ans)

7 RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES (cumulatives)

- Articuler les échelles spatiales de diagnostic de l'aléa physique, de planification des choix d'urbanisme, et des aménagement opér.
- Articuler les échelles temporelles de planif (M et L T) : évolution des phénomènes physiques, anticipation de l'occupation anthropique (replis plutôt que fixation du tdc, analyse cout/bénéfice)
- Développer une gestion territoriale conjointe et cohérente des risques (érosion/submersion) : désignation d'un chef de file (schéma territorial, respect de sa mise en œuvre)
- Choix d'aménagement opér. du tdc : à justifier / ACB + AMC
- Envisager les opérations de protection artificialisant le tdc que dans des cas extrêmes : très forte densité, intérêt stratégique national. Ne concevoir cela que pour permettre à LT le déplacement des activités et des biens.
- Privilégier les techn. souples de gestion du tdc (secteurs à densité moyenne /urba diffuse) ou dominante agricoles
- Protéger et restaurer les écosystèmes côtiers : zones tampons, rôle d'atténuation

PROGRAMME D'ACTION /Etat d'avancement

(vocation de mise en œuvre = Etat + Collectivités
Territoriales)

- **Axe A : développer l'observation du trait de côte et identifier les territoires à risque érosion (hiérarchisation de l'action publique)**
 - Action 1 : **Créer un réseau d'observation** et de suivi de l'évolution du trait de côte à l'échelle nationale, en s'appuyant sur les observatoires locaux existants + **mise à jour** d'un ouvrage de référence national sur la **dynamique littorale** (catalogue sédimentologique datant de 1980)
 - Action 2 : Etablir une **cartographie nationale de l'érosion côtière (indicateur national)** pour identifier les **territoires à risque érosion**
- **Axe B : Elaborer des stratégies partagées entre les acteurs publics et privés**
- **Axe C : Evoluer vers une doctrine de recomposition spatiale du territoire selon 2 options stratégiques**

- Maintenir le trait de côte (sous réserve/ forts enjeux, intérêts stratégiques nationaux), solution provisoire

- Préparer et mettre en œuvre la relocalisation des activités et biens



-Action 7 : **Préparer la mise en œuvre de l'option relocalisation** des activités et des biens dans une dynamique de recomposition spatiale territoriale, pour les territoires littoraux soumis aux forts aléas naturels

- Sous action (7.1) : **Appel à projets relocalisation** (échelle intercommunale + vocation à être traduite dans les SCOT)

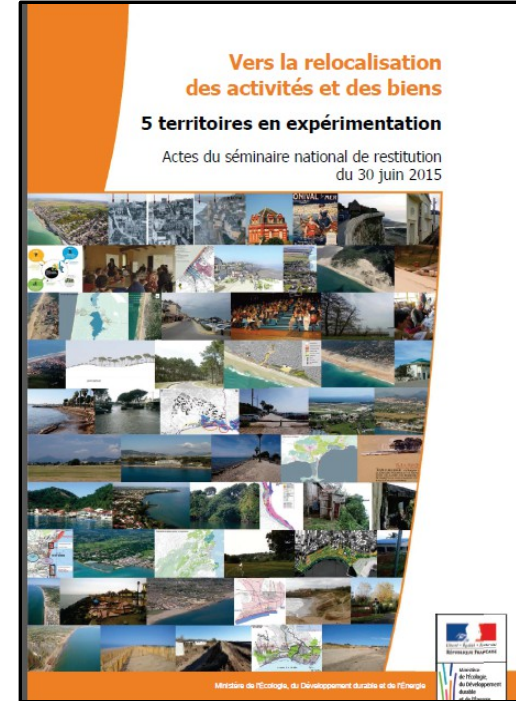
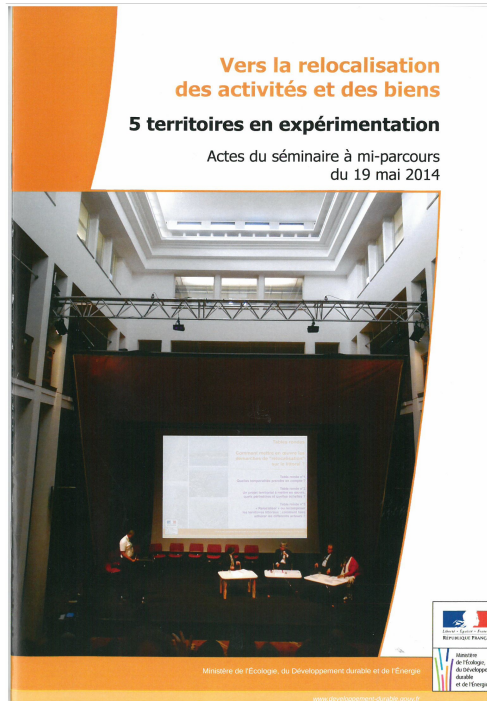
Vers la relocalisation
des activités et des biens

5 territoires en expérimentation

Séminaire national de lancement du 14 février 2013

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

- Appel à candidature auprès des collectivités : mars 2012
- Jury novembre 2012 : 5 territoires lauréats
- Accompagnement de l'État : Groupe conseil national
- Subvention : 110 000€ (DGALN-DEB/DGPR)
- **Trois séminaires nationaux :**
 - 14/02/2013 : Lancement
 - 19/05/2014 : Mi-parcours
 - 30/06/2015 : Restitution



5 TERRITOIRES LAUREATS

Site d'AULT (Picardie, dépt de la Somme - 80)

« La falaise vive, vers une construction de démarche résiliente »

Commune d'Ault /Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

Côte AQUITAINE (dépt Gironde et Landes 33 et 40)

« Sites-ateliers du littoral aquitain pour la relocalisation »

Communes de Lacanau, de la Teste-de-Buch, de Labenne - GIP Littoral Aquitain

Site de HYERES (PACA, dépt du Var)

« La Plaine du Ceinturon face aux risques littoraux »

Commune de Hyères-les-Palmiers

Site de VIAS (Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées – Dépt Hérault 34)

« La côte ouest »

Communes de Vias et Portiragnes - Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée

Site de PETIT-BOURG (Guadeloupe)

« mise en sécurité des sites de Bovis et de Pointe-à-Bacchus »

Commune de Petit-Bourg, appuyées par l'Agence des 50 pas géom. -Communauté d'agglomération de Nord-Basse-Terre



COMITE NATIONAL DE SUIVI : Calendrier et Orientations

- 22 janvier 2015 : installation avec co-présidence par deux parlementaires (Pascale GOT députée de Gironde, et Chantal BERTHELOT députée de Guyane), et Conseil Scientifique et T.
- Feuille de route (**4 actions** pour fin 2015) :
 - Elaborer la première **cartographie nationale** de l'évolution du tdc
 - Mettre en place le **réseau national des observatoires** du tdc
 - Réaliser l'**atlas national de référence** pour la connaissance de la dynamique des côtes françaises
 - Elaborer les **préconisations nationales** reprenant les enseignements de l'**AAP (5 Territoires)** pour initier la relocalisation et la recomposition spatiale des territoires menacés par les risques littoraux
- 1^{er} Semestre : Conduite d'Ateliers nationaux «Connaissance» et « Elaboration des stratégies territoriales »- Esp collaboratif Géolittoral
- Octobre 2015 : Rapport du comité national de suivi (bilan des travaux), remis à la Ministre « **40 mesures pour l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique et à la gestion intégrée du trait de côte** »

SYNTHESE DU RAPPORT (BILAN DES ATELIERS et PRECONISATIONS)

- « **Connaissance** » / « **Mieux connaître pour mieux agir** »
 - **Constat** : hétérogénéité des données, des dispositifs de suivi, et absence de structure de coordination nationale des réseaux de suivi.
 - **Besoins** : approfondir la connaissance physique et les impacts attendus du CC, disposer de données fiables (évolution du tdc) et les mettre à disposition du public, apprécier les impacts des opérations d'aménagement du littoral (ouvrages et techniques de génie écologique) sur le tdc (recul ...), partage et appropriation des données par tous.
 - **Préconisations et orientations** (4 gdes priorités) : mesures liées à



- la mise en place du réseaux des Obs tdc (fiabilisation et « homogénéisation »/données et élargiss du recueil, partage/compétences, mutualisation/moyens, favoriser l'approche historique et l'expérience collective, méthodo prospective 2100/érosion littorale ...)
- la cartographie nationale de l'érosion littorale
- l'actualisation de l'ouvrage national (dynamiques côtières)
- l'approfondissement de certains sujets (stock et transit séd, impacts des aménagements, services rendus par les écosystèmes naturels, hausse niveau marin/subm. ..etc)

- « **Elaboration des stratégies territoriales** » :

- **Constat** : il y a des stratégies locales en cours, différentes sur la forme, le contenu, l'échelle géographique, le pilotage, le fonctionnement. N'ont pas de statut juridique. Elles s'adaptent aux besoins et enjeux des territoires.
- **Besoins et principes retenus** : les différentes échelles territoriales sont à appréhender (cellule hydro-sédimentaire, échelle interco, échelle régionale pour interconnexions entre cellules hydro-sédimentaire, échelle nationale pour la hiérarchisation des actions de l'Etat). Intégrer la démarche de relocalisation avec la stratégie locale de gestion du tdc. Définir des stratégies long terme. Identifier les outils de dvlp et le pbiques juridiques pour faciliter les stratégies.
- **Préconisations et orientations** (5 gdes priorités) : mesures
 - reliées au croisement Planif/gestion du tdc (par exple intégrer au SRADDET une stratégie intégrée de gestion du tdc selon 3 volets : connaissance, orientations de gestion, aménagt territorial; intégrer un volet tdc aux SLGRI ...)
 - liées à l'élaboration des outils nécessaires pour la mise en œuvre d'opérations de gestion du tdc (faciliter les titres d'occupation temporaire, imposer la réversibilité ou l'adaptabilité des aménagements ...)

- destinées à améliorer la mobilisation des financements publics (clarifier l'articulation entre érosion littorale et mvt de terrain, cahier des charges national sur l'éligibilité des opérations de gestion du tdc à l'AFITF, intégration aux CPER, élaborer une méthode ACB/AMC adaptée, réflexion sur mobilisation de fonds Etat et européens ...)
- Liées à la communication et à la sensibilisation du sujet et des démarches (formations, Rex, mise à disposition des gestionnaires des méthodologies de suivi et de diagnostic des ouvrages côtiers, campagne de sensibilisation des élus à l'adaptation des territoires littoraux au CC ...).
- Facilitant les démarches globales et les expérimentations territoriales (issues de l'AAP sur les 5 territoires, concours d'idées « imaginer le littoral de demain », nouvel AAP territorial ?)



ACTUALITE DU COMITE DE SUIVI NATIONAL

(10/02/2016)

*Rédaction d'un guide national sur la base du bilan des expérimentations
Pour faciliter l'élaboration de stratégies territoriales littorales adaptées.*

BILAN

Bilan positif

Les **principaux objectifs** ont été menés à bien :

- Initier le principe de la relocalisation et recomposition spatiale sur le territoire national,
- Des démarches qui se poursuivent sur les 5 territoires et qui peuvent par leur diversité et leur exemplarité **donner matière à rédaction d'un guide** national avec propositions d'actions et recommandations, et **nourrir les autres démarches** sur les littoraux.

Des projets locaux diversifiés

- Une **pluralité** de réponses
- Des démarches difficiles à **mettre en œuvre** localement à plusieurs niveaux (un **constat partagé par l'ensemble des parties et des porteurs**) :
 - de façon générale : « La relocalisation littorale » est un **concept neuf** à nourrir, une politique émergente à poursuivre, et consolider.
 - . Écueils: le déni du risque, sensibilité de la question de la propriété privée...
 - . méthodologies et compétences en question...
 - . Les **temporalités**, une donnée fondamentale souvent mal prise en compte. Planifier à moyen et long terme.



ENSEIGNEMENTS

2.A Généralités

- **Un constat mobilisateur : des enjeux toujours aussi prégnants + COP21**
- **Une politique nationale sur la gestion intégrée du trait de côte nécessaire et à poursuivre**
- **Reconnaître la condition littorale comme une spécificité complexe**
- **D'où la nécessité d'une forte transversalité, pluridisciplinarité + accompagnement/compétences**

2.B Des évolutions souhaitables

I. Au niveau des doctrines, un changement de paradigme

Les principes et recommandations de la stratégie nationale sont encore à faire connaître et à affirmer...

d'autres se sont profilés :

- Cesser la « lutte contre la mer » et promouvoir la « **protection raisonnée du littoral** ».
- Élaborer des stratégies à différents **niveaux temporels** (urgence, CML T) et **échelle spatiales**
- Il ne s'agit pas d'un abandon, mais de **faire d'une transformation inévitable du trait de côte un projet.**
- **La « relocalisation » comme une reconstruction à l'identique est un leurre.** Elle ne doit pas se penser comme une « délocalisation », un « transfert », mais comme une « recomposition spatiale »,

II. Au niveau des pratiques ou de la méthode

Un projet de relocalisation et recomposition spatiale mène à élaborer une stratégie littorale qui se traduit dans un véritable **projet territorial**,
avec les principales recommandations suivantes :

1. tendre à un projet global, transversal et partagé

- Conduire une **démarche pluridisciplinaire et transversale**.
- **Associer l'ensemble des acteurs** socio-économiques et fonciers.
- **Co construire** avec la population et les habitants.
- Définir des **périmètres adaptés** d'étude et de projet
- Profiter des **synergies locales** existantes (OGS, PAPI, SCOT...)
-

2. Un préalable indispensable : accepter les aléas naturels sur le long terme

3. Inventer de nouveaux modèles socio-économiques et culturels



LA POURSUITE DU SOUTIEN NATIONAL AUX COLLECTIVITES

Appui technique et poursuite du soutien aux collectivités engagées

Valorisation par une publication

Lancement d'un nouvel appel à projet (2016-2019)

Appel à idées : « imaginer le littoral de demain

...

***La STRATEGIE NATIONALE DE GESTION INTEGREE DU TRAIT DE COTE
RESTE DONC PLEINEMENT D'ACTUALITE !***

Comment, jusque-là, a-t-elle été déclinée en Charente-maritime ?



APPROCHE EN CHARENTE-MARITIME



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

Historique d'une démarche ...

- **Contexte Picto-Charentais** : une « ex Région », maintenant nord ALPC, singulière
 - Un seul département littoral (mais 430 km de côtes et 2 grandes îles)
 - Un littoral très vulnérable au risque submersion, fortement poldérisé
 - Une vitalité et une attractivité littorale classique, un urbanisme mal ou peu maîtrisé, un territoire contraint (océan, ZH, espaces agricoles) qui a atteint ses limites d'anthropisation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

- **XYNTHIA (février 2010) : comment une catastrophe annoncée peut-elle se transformer en opportunité collective ?**
 - Conjonction de phénomènes météo-marin (fort coefficient, surcôte, survenance de nuit) et de défaillances humaines + absence de mémoire collective
 - Au-delà de l'écho national qui lui a été donné (médiatique, juridique ...), c'est un vécu territorial commun partagé de la catastrophe
 - Derrière le drame humain : **révélateur** objectif **d'erreurs passées** (50 années de dvlpt sans phénomène de ce type) dans les domaines **de l'aménagement en général** (urbanisme en particulier), de **l'occupation humaine de l'espace littoral**, de l'appréhension des risques ... de **l'absence de stratégie sur la gestion intégrée du trait de côte**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

A sa concrétisation ...

- **XYNTHIA, une situation inédite** : a obligé les acteurs à **changer leur hauteur de vue**
 - **Repenser le territoire** différemment : croisement des échelles spatiales (littoral et rétro-littoral) et temporelles
 - **Réviser et actualiser les politiques publiques/risques** et à la gestion du trait de côte (PSR, PPRL prioritaires, SNGITDC ...)
 - Mise en place par le MEDDE d'un **Atelier National Littoral « Xynthia »** (06/2010-01-2011) : experts pluridisciplinaires (historiens, géographes, urbanistes ...) extérieurs au territoire, travail avec les CL sans contrainte (avec ses revers). Objectif : **redonner une vision d'avenir post-crise**



D' UN ATELIER LITTORAL NATIONAL à un ATELIER LITTORAL REGIONAL

Les clés de réussite identifiées

- Création d'une **nouvelle enceinte de réflexion collective**, une **sortie du bilatéralisme Etat/Collectivité**, la **construction de perspectives communes partagées** pour le long terme : **démarche de partenariat de projet**
- Un **périmètre d'étude non figé** + aller/retour à 3 échelles : Gd territoire (infra, aggro), échelle intermédiaire (villages, marais), zooms pour illustrer des projets
- Des propositions pour les **zones de solidarité**
- Un rapport avec des propositions (itérations à différentes échelles), sur le **traitement des espaces**, des **franges** + conjugaison de 3 systèmes d'organisation (Eau marine-eau douce, espaces naturels et cultivés, réseau urbain
- Un projet **global et progressif** (projet évolutif)
- **Une approche intégrée de la gestion du tdc et du littoral**, croisant les besoins et les enjeux

Les écueils : hors cadre réglementaire, pas d'accompagnement dans la concrétisation.



Proposition pour le sud de l'agglomération de La Rochelle



Relations entre marais / villes côtières et bourgs en recul au Sud de La Rochelle



- | | |
|---|---|
| Marais | Emprise bâtie existante |
| Espaces agricoles | Ligne de niveau 5m ngl |
| Espace vert existant; bois, camping, activité sportive... | Extension urbaine / développement urbain possible à long terme |
| Bassins et eaux douces | Mise en valeur de la limite entre marais et urbanisation |
| | Mise en valeur de la limite entre espaces agricoles et urbanisation |

ATELIER LITTORAL de CHARENTE MARITIME



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

Des propositions d'aménagement pour les zones de solidarité

III - Réseau urbain



III - Réseau urbain



Zone de solidarité - Aytré

- | | | |
|------------------------------|---|---|
| Origines, lieux existants | Promenade de la plage | Bonnetement et abords voirie |
| Principales voies existantes | Chemins / Promenades | Jardins, coins, cabanes, lecture, repos |
| Zone de solidarité | Activités touristiques (restaurant, etc.) | |
| Parcelles existantes | Passerelle belvédère | |

ATELIER LITTORAL & COASTLINE MARITIME
TERRITOIRES TOUCHÉS PAR LA TEMPÊTE XANTHA

- 25 -

PERSPECTIVES A LONG TERME

- 0 200m 15m N
- Bâtiement
 - Nouveau camping
 - Point d'information / Dégradation
 - Passerelle belvédère

PERSPECTIVES A LONG TERME



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

La solution : créer un **Atelier Littoral Régional/Départemental** pour poursuivre le travail et la **dynamique enclenchée (et concrétiser les espoirs engendrés ...)** avec des **collectivités locales ciblées et partantes** /Retour à la réalité

Point de départ : les **Zones de Solidarité** et toute l'ambiguïté liée à leur création. Foncier Etat déconstruit (à la fois une « chance » et un « drame »). Qu'en faire ?

Idée (2012) : lancer un **marché d'étude** par zone, pour l'**aménagement environnemental** des zds - Equipe pluridisciplinaire – Pilotage par Paysagiste – approche intégrée en mode projet évolutif – associations des Collectivités territoriales ET des services (garde-fou réglementaires : urbanisme, risques, paysages, environnement). Stade AVP avec esquisses

Expérimentation sur **4 Communes** (Charron, Aytré-Angoulins, Port des Barques) et **3 couples** de communes (Fouras/île d'Aix, Chatellaillon/yves, St Pierre et St Georges d'O

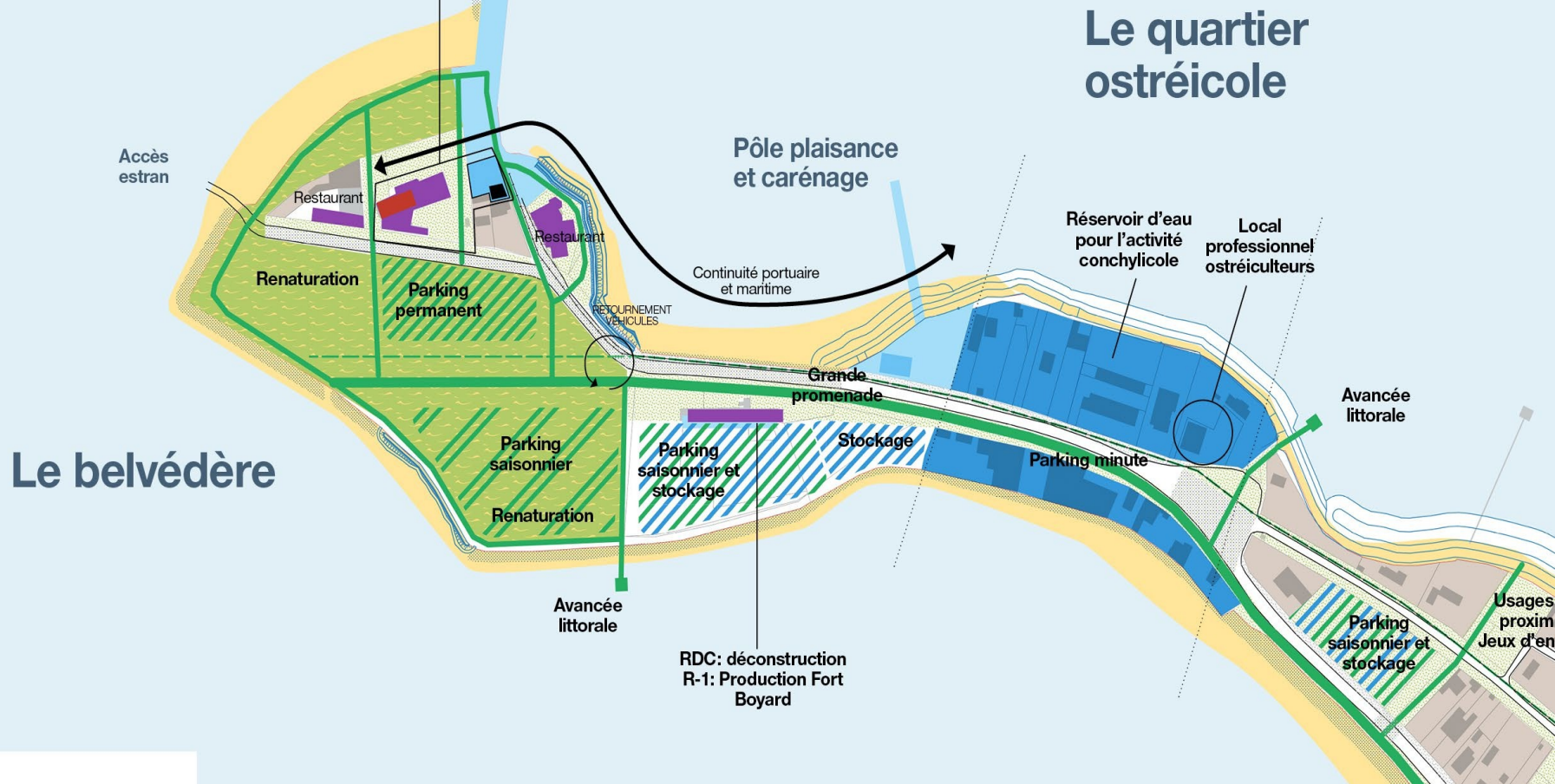
2015 : Poursuite du fctt Atelier par un **Marché de Programmation et d'AMO** (Commune de Fouras) avec 3 Maitres d'ouvrage + Etat + CAUE17 pour **rentrer dans l'opérationnel au cœur une Opération Grand Site** « Arsenal de Rochefort – Estuaire de la Charente »





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES





Le rivage de la Vierge

L'isthme du Tourillon



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

Enseignement de cette « stratégie d'aménagement et de gestion de l'espace côtier » en 17, en approche Projet

Zones de solidarité : donnée d'entrée locale (zones déconstruite) pour les projets

Nécessité de réaliser une approche historique des sites, et de **partager le diagnostic** des enjeux, des besoins, des projets ... **avec tous les acteurs ET la société civile. Pédagogie par l'action.**

Ne pas se définir une échelle d'approche trop contraignante : les zones de solidarité étaient en grande partie des « confettis fonciers » en 17, et PARTOUT on a naturellement élargi le périmètre

Intégrer l'élévation prévisible et inéluctable du niveau marin et la submersion comme une donnée : faire des projets **réversibles**, démontables, **évolutifs dans le temps pour accompagner l'évolution du trait de côte.**

Privilégier les défenses douces

Accompagnement réglementaire serré en amont + ingénierie technique et financière

Assurer une solidarité littoral / rétro-littoral, commune/inter-communalité



FIN



PRÉFET
DE LA RÉGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES